Agenda

Samedi 21 Octobre

- Remise de récompenses à nos jeunes diplômés et médailles du travail à 17h00 à Le Chesne
- Samedi 11 Novembre
- Cérémonie de commémoration Armistice 1914-1918 à Le Chesne
- Samedi 11 Novembre
- Repas des anciens de Le chesne
- Vendredi 17 Novembre
- Beaujolais nouveau du Chesnon
- Dimanche 19 Novembre
- Foire à la puériculture du Chesnon
- Dimanche 26 Novembre
- Repas des anciens Chanteloup, les Essarts
- Dimanche 17 Décembre
- Arbre de noël de Marbois à 15h30
- Vin chaud au pied du sapin à la mairie de Marbois
- Rencontres Âge Tendre
- Mercredi 11 octobre 2017
- Lundi 30 octobre 2017
- Lundi 5 et 19 novembre 2017
- Mercredi 22 novembre 2017
- Lundi 6 décembre 2017
- Mercredi 20 décembre 2017
- Marches
- Tous les jeudis soir 18h15
- Tranquille : mercredi 18 octobre 14h30
- Rapide :

dimanche 22 octobre 10h15 (confirmation au 06 43 44 77 98)

Bonjour à tous,

Voici l'automne et j'espère que vous avez passé un été agréable et le plus eloigné possible des tracas de la vie quotidienne.

Cet automne pour vous et vos élus avance avec toute une série d'incertitudes et d'inquiétudes économiques et financières.

Les réformes en cours concernant la taxe d'habitation, la suppression des fonds parlementaires et des millions d'euros de dotations qui ne redescendront plus jusqu'à nos communes rurales nous inquiètent pour le développement et la qualité de vie dans nos villages.

Cependant, nous ne restons pas immobiles à attendre la dissipation de ces incertitudes et nous poursuivons, lentement mais en regardant où nous mettons les pieds, la réalisation d'un certain nombre de projets.

Ainsi, le projet de réouverture d'un commerce dans les locaux de l'ancien Millenium est toujours d'actualité, même si les délais d'avancement du dossier sont très longs. L'ancienne classe des Essarts va, elle, être transformée en logement locatif...

En cette fin d'année, nous sommes très souvent interpellés par vous et vos voisins pour des problèmes de bruits, de haies non taillées et envahissant le voisinage, de friches ou de propriétés insalubres.

Dans ces cas de figure, la meilleure façon de faire avancer les choses est de prendre contact avec le voisinage «envahissant» avec diplomatie et compréhension pour arriver à vos fins. Civisme et tolérance feront de notre commune un lieu de vie agréable.

Il me reste à vous souhaiter un bel automne et vous invite à faire preuve d'optimisme en attendant l'homme en rouge qui va commencer à occuper les pensées de nos enfants : le Père Noël !!!

Frédéric Tréhard

Vos contacts

Permanence mairie de marbois (Le Chesne)

Mardi : 16h30 - 18h30 Vendredi : 16h30 - 18h30 Samedi : 10h00 - 12h00

Permanence des mairies des communes historiques En mairie des Essarts (les Essarts-Chanteloup) : Mardi 16h30 - 18h30 Saint Denis du Béhélan : Jeudi 17h30 - 19h30

Contacter la Mairie

Tél.: 02 32 29 81 85 - Fax: 02 32 62 78 40

Courriel: mairie-marbois@orange.fr



Le Canard à la marbois











Un certains nombre de choses se disent sur l'ancien millénium, verbalement et par voie de presse, notamment que ce dernier pourrait vous coûter très cher. Nous vous proposons donc de vous donner les chiffres depuis l'achat de ce foncier, ceci vous permettra de juger par vous même.

A AM JAMES

Achat	85000
Frais de notaire	2253
Diagnostiques	440
Peinture façade	486
Assurance	121
	88300
Salaires	2446,59
Charges salariales	1225
Réparation couverture Ent. Delaunay	322,44
Consuel ouverture compteur electrique	324
Achat matériaux Point P	26956,52
Assurance	121
	31395,55
Salaires (10 mois)	8148,40
Charges salariales	4349
Lafarge béton	1088,76
Point P	9831,62
Lemonier terrassement	1665,95
Etude Spanc	156
Taxe d'aménagement	191
TRM terrassement	2076
Assurance	121
	27627,73
Impots (fonciers, habitation)	2708
EDF	430
	150461,28

Sachez que son état actuel est donc un bâtiment hors d'eau dont les parties qui étaient abimées ont été reconstruites pour le préserver. L'ensemble est positionné sur 6000 m² de terrain. Une étude de marché va être menée cette fin d'année pour étudier la viabilité ou non de la création d'un commerce de type restaurant en ce lieu. Si l'étude est positive, le projet sera subventionné par l'état et le département qui encouragent la réouverture de commerces dans nos villages.



Les choses sérieuses...





Les Haies

Malheureusement comme chaque année, il faut rappeler à nos concitoyens qu'ils ont des obligations quant à la taille de leur haie.

Dans la commune, les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 m. Les haies doivent également être conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux. Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal ainsi que nos cars scolaires.

Pour vos voisins, chaque habitant doit également veiller à ce que les branches des arbres, d'arbustes de sa propriété n'avancent pas sur le terrain voisin. N'hésitez pas à prendre contact avec votre voisin pour que tout se passe sans heurts et sans tracas.

A la date de sortie du canard, de nombreuses haies ne sont pas encore coupées. Une campagne va être lancée pour informer les propriétaires concernés. Sans réaction rapide sur voies communales, le travail sera effectué et facturé par la trésorerie aux frais des contrevenants.

Ya le feu !!!!

Plusieurs observations de feux dans notre commune ces dernières semaines. Pour le bon rappel de tous, les différents arrêtés préfectoraux qui réglementent les feux extérieurs précisent que tout feu est interdit du 15 mars au 15 octobre. En dehors de cette période, seuls les feux de végétaux non résineux sont autorisés en respectant une distance de 50 mètres de bâtiments, routes, transformateurs, pylônes etc. Cette mesure peut sembler contraignante mais le respect de ces règles contribue à une bonne entente entre voisins mais aussi à la sauvegarde de l'environnement.



EVOISINS VIGILANTS, So Si je n'alerte pas la police, mon voisin le fera !



Voisins vigilants

Comme vous l'avez malheureusement plus ou moins constaté, le nombre de cambriolage dans nos villages est en constante augmentation. Afin d'en limiter le nombre, nous envisageons de rejoindre le dispositif « Voisins Vigilants ». Ce dispositif est un mouvement d'ampleur au niveau national, il y a aujourd'hui quelques 200 000 voisins vigilants en France et 500 mairies vigilantes. L'efficacité de ce système est prouvée car selon le ministère de l'Intérieur on constate une baisse des cambriolages de ces secteurs de -20 à - 40%!

Pour y participer, chaque habitant s'inscrit gratuitement sur le site internet en agissant sous sa propre identité. Il est alors en lien avec ses voisins et la mairie, il peut alors envoyer un SMS depuis un numéro centralisé s'il remarque quelque chose d'inhabituel dans la commune. Il peut aussi partager des services conviviaux avec ses voisins (covoiturage, entraide...). Ainsi pour chaque habitant participant, le dispositif relance entraide et solidarité. De plus, chaque participant reçoit une signalétique du dispositif et les panneaux communaux s'en trouvent également équipés.

Pour votre information, une rue dans notre commune de Marbois est Voisins Vigilants, il s'agit des habitants de la Rue Fleurie qui ont démarré la démarche début 2016 suite à un article dans la gazette des Essarts à l'époque. Si vous souhaitez plus d'information, consultez le site suivant : www.voisinsvigilants.org/ et venez en discuter avec nous mais attendez que la mairie ait acté son abonnement pour vous inscrire. Nous vous informerons de cette mise en place.



Repas des anciens à Saint Denis du Béhélan

Comme chaque année, les élus et les anciens de Saint Denis se sont retrouvés afin de partager un succulent repas et de passer un bon après-midi ensemble. La doyenne Renée Mabire et le doyen Bernard Champignon ont chacun reçu leurs petits souvenirs de cette journée. Le repas et le service furent une nouvelle fois assurée par l'équipe de monsieur Goblot .Tout le monde s'est séparé à une heure tardive en attendant l'année prochaine avec impatiente. Le prochain banquet des ainés de Saint Denis aura lieu le 15 avril 2018.



A A AM JAME



Il était où le cochon? Sur le grill bien sûr!!

Cette année encore, le cochon grillé du Chesnon a connu un grand succès. Sous un ciel clément, plus de 120 amateurs sont venus voir la bête tourner sur la broche!

L'équipe du Chesnon, fraichement équipée de tee-shirts distinctifs s'est affairée toute la journée afin de donner satisfaction à un public de plus en plus fidèle. Epuisés mais ravis, ils ont donné rendez-vous pour juillet 2018.

Cérémonie du 14 juillet à Saint Denis

Le 14 juillet les élus et habitants de MARBOIS se sont réunis au monument aux morts de Saint Denis. Une gerbe fût déposée en hommage notamment au lieutenant J-Thomson, tombé pour la défense de notre patrie le 14 juillet 1944 à Saint Denis. Une minute de silence a été observée à sa mémoire avant que toutes les personnes présentes reprennent en cœur la marseillaise.





Foire à tout de l'APE à Saint Denis

Petit à petit, la foire a tout de l'APE à Saint Denis s'installe. Lorsque le temps est de la partie, le nombre d'exposant augmente légèrement chaque année. Cette année, une nouveauté avec les motos-pote qui ont permis de faire des baptêmes de moto et de quad pour les petits et les grands. La somme récoltée a entièrement été reversée à l'APE, au profit des enfants de l'école. La journée s'est terminée par la remise du cadeau au gagnant du tirage au sort effectué parmi les exposants.

L'état Civil

Naissances

18 juillet 2017 : Lyse EVEILLÉ, Les Essarts 30 juillet 2017 : Natan DOUARRE, Le Chesne 03 août 2017 : Soan JAMET, Les Essarts

08 septembre 2017 : Inès CAUCHOIS, Le Chesne 09 septembre 2017 : Téo MALMAISON, Les Essarts 11 septembre 2017 : Eden MOUSSEL, Le Chesne





La vie de marbois





Âge tendre et tête de marbois : la forme !

La plus « jeune » des associations Marboisiennes a rapidement trouvé ses marques.

La majorité de la trentaine de membres se retrouve régulièrement pour participer à diverses activités : jeux de société bien sûr mais aussi promenades, sorties, pique-nique ...

L'assemblée générale qui s'est tenue à la Salle des Fêtes des Essarts le 18 septembre a reconduit le bureau sortant dans sa totalité.

On a aussi évoqué les projets pour les mois à venir avec entre autres :

- Visite de la manufacture d'aiguilles Bohin près de L'Aigle
- Sortie à Biotropica au printemps
- Sortie guidée à Breteuil puis visite du Bois des Aigles.

La cotisation annuelle reste fixée à 15 Euros.

Contact: 02 32 29 96 57

Âge tendre et Téléthon

Le samedi 9 décembre 2017 à la salle des fêtes des Essarts, le club Âge tendre et tête de Marbois organise un après midi jeux de société en faveur du Téléthon à partir de 14h00. Une participation de 3 euros par adulte sera demandée : gratuit pour les enfants jusqu'à 15 ans.





A l'affiche: Théâtre à Marbois

Le club théâtre de Marbois a repris ses activités en ce début d'année scolaire et vous attend pour exercer vos talents de comédien(e)s.

Réunion d'information le lundi 23 octobre 2017 en la salle des fêtes de Le Chesne. Informations au 06 10 79 83 56

Pétanque Marboisienne

Un tournoi de pétanque a eu lieu le dimanche 17 septembre dernier sur le parking de la salle des fêtes du Chesne, journée organisée par la commission «sport et culture» de la Mairie de Marbois. A notre grande satisfaction, 24 équipes se sont présentées. Ce tournoi se passait en doublettes formées, en 4 parties, les mises de tous les joueurs étant dispatchées selon le nombre de parties gagnées. Au final, concours à renouveler aux beaux jours.



Décès

22 juillet 2017 : René HUSCENOT

Le Chesne

17 août 2017 : Marguerite FRANCE

Le Chesne



Mariages

2 septembre 2017 : Eric Cavelier et Véronique Lecuyer Le Chesne

Le Canard à la marbois

Journée du patrimoine

Le dimanche 17 septembre, jour des journées nationales du patrimoine, l'église de Le Chesne a été ouverte au public et ornée des effets des charitons. Les visiteurs pas très nombreux (les journaux nous ayant oubliés) mais très passionnés ont découvert et apprécié notre édifice.

L'un d'entre eux, venait de Caen, à la recherche des icônes de Sainte Barbe. Grand bien lui a pris puisque trois représentations de cette dernière ornent l'église, deux dans les vitraux et une statue. Saint Barbe protège de la « mâle-mort » c'est-à-dire la mort sans avoir reçu les derniers sacrements, ce qui interdisait aux fidèles d'être enterrés en chrétiens au Moyen-âge.

L'an prochain une autre de nos trois églises sera à la fête...



A & MA JAME



Gaston Bachelard: et c'est reparti...

Cette rentrée 2017-2018 à l'école Gaston Bachelard s'est bien déroulée. L'ensemble des personnels et élèves ont repris le chemin de l'école. Nous avons cette année 144 élèves scolarisés sur des semaines revenues à 4 jours de classe.

Nous allons pouvoir faire quelques travaux de sécurisation pour répondre aux exigences gouvernementales concernant l'antiterrorisme (alarme spécifique, interphonie, modifications de clôtures...) car les subventions promises il y a un an nous ont été accordées pour les réaliser. Aussi, merci aux parents de ne pas s'attrouper devant l'établissement et de garer au maximun leurs véhicules sur les parkings et non en bord de route ou sur les trottoirs permettant aux enfants piétons de rester en sécurité.

Excès d'ordures ménagères aux Essarts et à Chanteloup

Actuellement, certains usagers peuvent avoir des difficultés pour évacuer leurs ordures ménagères lors d'un événement festif par exemple. Ils ont une surproduction ponctuelle de déchets qu'ils ne peuvent pas évacuer à l'aide de leur conteneur.

Afin de pallier le problème, l'INSE propose aux usagers d'utiliser des sacs poubelles rouges. Ces sacs sont à destination des ordures ménagères et pourront être déposés à côté des conteneurs.

Si les usagers sont intéressés, ils pourront aller retirer ces sacs auprès de la Maison d'Information aux Publics de Mesnils-sur-Iton - Impasse Puisseau (uniquement à cet endroit).

Ils sont conditionnés par rouleau de 20 sacs et seront facturés :

- 1 rouleau de 30 l = 12 euros
- 1 rouleau de 50 l = 20 euros







Le coin de l'opposition Marbois Démocratie

La réponse de la majorité

Nous n'avons pas reçu au jour de bouclage de ce nouveau Canard à la Marbois d'article de l'opposition, Marbois Démocratie représentée par Mesdames BESNARD, CADET et Monsieur VALLET. Afin d'éviter tout malentendu ou fausses informations, il avait été demandé à l'opposition (comme cela s'était passé lors des deux dernières éditions) son article à la date du lundi 12 septembre avec une transmission de celui-ci pour le mercredi 27 septembre.

Nous profitons de ce petit mot pour vous rappeler que les conseils municipaux sont ouverts au public et qu'il nous parait très important que vous puissiez y assister, pour voir, mieux comprendre le fonctionnement et l'ambiance de votre conseil municipal.



Routes départementales et aménagements de notre commune

Nous avons récemment rencontré un représentant de la Direction de la mobilité du Conseil Départemental pour faire un point sur plusieurs sujets. Sur le thème de la RD 45, vous l'avez sûrement constaté, les travaux entrepris depuis Guernanville se rapprochent petit à petit du Chesne. Nous allons bientôt pouvoir envisager une action du département entre le Chesne et les Essarts, évidemment en fonction des budgets alloués à cette départementale de 3ème catégorie (et nous en avons bien besoin). Autres sujets évoqués avec l'Unité territoriale Sud, la sécurisation de la RD 840 au niveau du hameau des Mares, un sens de circulation différents au niveau des Mares vers Guernanville mais fortement déconseillés devant le flux de véhicules et camions de cet axe (rue des 3 Mares et de Poligny). Enfin, un comptage de véhicules va être effectué sur la RD 45 d'une part entre Les Essarts et Le Chesne et d'autre part entre Le Chesne et Guernanville pour mieux comprendre et obtenir des données objectives de vitesse et de passages de véhicules.

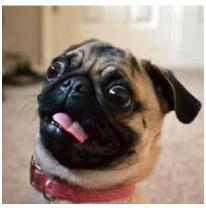


Les Travaux

- Un parking a été créé sur le terrain de la salle des fêtes des Essarts. De même, sur ce terrain, des jeux ont été posés pour le bonheur de nos têtes blondes. Il sera étudié la possibilité d'y ajouter une table avec bancs pour le confort des parents et accompagnateurs.
- A Chanteloup, c'est le virage qui va être en travaux à la fin du mois d'octobre pour l'assainissement en traverse de ce dernier. ATTENTION, la route (RD 45) sera barrée et déviée.
- Il est à l'étude aussi, en collaboration avec le SIEGE, des projets d'enfouissement de lignes électriques, téléphoniques et d'éclairages publics dans trois de nos communes pour faire disparaître de vieilles lignes à quatre fils nus.







Heureux propriétaires d'animaux de compagnie, la commune vous dénombre de plus en plus nombreux et il semble utile de rappeler quelques règles à ce sujet.

Tout chien ou chat errant sur la voie publique ou sur le terrain d'autrui sans la surveillance de son maître, est considéré en état de divagation. Il faut être conscient que cela peut provoquer divers incidents : accident de la route, morsures, dégâts de gibier ou de basse-cour...

De même, les aboiements entrent dans l'atteinte à la tranquillité du voisinage et sont considérés comme du tapage nocturne ou diurne. Ils peuvent donc être passibles d'une amende allant jusqu'à 450 €.

Un premier contact à l'amiable suffit parfois à minimiser cette gêne occasionnée entre voisins et à améliorer ainsi la sérénité de votre quartier.

Vie communale

Derniers travaux en cours de la commission vie communale de Marbois. L'organisation des différents événements de cette fin d'année bat son plein avec les banquets des ainés de la commune historique du Chesne, mais aussi des Essarts et de Chanteloup (dates sur la première page de votre canard). La commission travaille également à la bonne tenue des cérémonies du 11 Novembre qui se termineront cette année au Chesne après passage par les monuments de Saint Denis du Béhélan et des Essarts. La commission planche également sur l'organisation du Noël des Enfants, à la distribution des colis de fin d'année pour les personnes âgées, à la remise des récompenses aux diplômés de l'année ainsi que la remise des médailles du travail. En bref, une intense activité qui monopolise vos élus afin que chacun se retrouve dans la vie de notre commune.



